

VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : marchespublics@ville-avion.fr

Objet du marché :

Groupement de commandes

Marché à bons de commande relatif au travaux d'entretien, de petites et grosses réparations, d'adaptation et de modernisation dans les bâtiments communaux

La présente consultation concerne le marché en groupement de commandes relatif au travaux d'entretien, de petites et grosses réparations, d'adaptation et de modernisation dans les bâtiments communaux de la Ville d'AVION et du CCAS.

Lieu(x) d'exécution :

Bâtiments communaux de la Ville d'Avion
Bâtiments communaux du CCAS
62210 AVION

La présente consultation est allotie comme suit :

Lots	Désignation	Maximum HT
1	Travaux de peinture et de revêtements sols	800 000 €
2	Travaux d'électricité	1 000 000 €
3	Plâtrerie, faux plafond, menuiseries intérieures	720 000 €
4	Menuiseries extérieures PVC, Alu	1 000 000 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

LOTS	Code principal	Description
1	45442110-1	« Peintures et revêtements sols »
2	45311200-2	« Travaux Électricité »
3	45410000-4	« Plâtrerie, faux plafonds, menuiseries intérieures »
4	45421000-4	« Menuiseries extérieures PVC, Alu »

Le présent marché public est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum estimé à 3 520 000 HT pendant toute la durée du marché. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Pour les lots 1, 2 et 3 :

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande **multi-attributaire (2 titulaires)** sous réserve qu'il y ait un nombre suffisant de candidatures et d'offres régulières.

Les bons de commande sont adressés et attribués au titulaire du marché en fonction de l'ordre de leur classement selon la méthode dite « en cascade ».

Ladite méthode consiste à faire appel, en priorité, au titulaire le mieux-disant au terme de cette mise en concurrence. Les services bénéficiaires contacteront ainsi en priorité le titulaire dont l'offre a été classée première, et, si celui-ci n'a pas la capacité de fournir la marchandise (référence indisponible, délai trop long...). Ils s'adresseront au titulaire dont l'offre a été classée deuxième.

Pour le lot 4 :

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande avec **un seul opérateur économique.**

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

Le marché public est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
<p><u>1-Prix des prestations</u></p> <p>Le critère « prix des prestations », noté sur 50 points, sera apprécié au regard du montant total TTC suivant une simulation de commande fictive d'un détail estimatif masqué.</p> <p>Le détail estimatif masqué ne figure pas dans le dossier de consultation des entreprises. Ce devis n'aura pas de valeur contractuelle, il servira uniquement à l'analyse du critère PRIX.</p> <p>Note = 50 x MOMD/MOJ</p> <p>Dans laquelle:</p>	<p>50.0 %</p>

<p>- MOMD : Montant de l'offre la moins-disante</p> <p>- MOJ : Montant de l'offre jugée.</p> <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <p>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</p> <p>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</p>	
<p><u>2-Valeur technique</u></p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 50 points, sera apprécié selon les sous- critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre.</p>	50.0 %
<p><i>2.1- Proposition sur le déroulement, l'organisation et la planification des prestations</i></p> <p>Le sous-critère « <i>Proposition sur le déroulement, l'organisation et la planification des prestations</i> » noté sur 30 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie en terme d'études d'exécution, de préparation de chantier et d'interventions : le candidat remettra une note dans son mémoire technique détaillant de façon précise la méthodologie que le candidat appliquera à son intervention depuis la demande de devis du Pouvoir Adjudicateur jusqu'à la fin de la Garantie Parfait Achèvement : (20 Points) • Mode opératoire sur site occupé : Le candidat décrit clairement et précisément les mesures qu'il prend pour s'adapter aux contraintes liées aux travaux en site occupé (5 Points) • Les dispositions spécifiquement prises par le candidat pour assurer les opérations non programmables de sécurisation et d'urgence (3 Points) • Sécurité des interventions : le candidat décrit les mesures prises en matière de sécurité : (2 Points) 	30.0 %
<p><i>2.2- Moyens humains et matériels de l'entreprise consacré au marché</i></p> <p>Le sous-critère « <i>Moyens humains et matériels de l'entreprise consacré au marché</i> » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains affectés spécifiquement à la bonne exécution des prestations (4 Points) • Moyens matériels de l'entreprise (3 Points) • Précision des noms, rôle et qualifications (2 Points) • Capacité à œuvrer en présence d'autres sociétés (1Point) 	10.0 %

<p>2.3- Politique en faveur du développement durable</p> <p>Le sous-critère « <i>Politique en faveur du développement durable</i> » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mode de gestion des déchets : Le candidat indique clairement les dispositions mises en œuvre dans le cadre de sa gestion des déchets (7 Points) • Process de recyclage : Le candidat décrit son mode de recyclage des déchets (3 points) 	<p>10.0 %</p>
--	----------------------

Précisions concernant la valeur Technique

Le mémoire technique n'excédera pas **20 pages maximum** (hors page de garde, CV - pages recto/verso format A4, police ARIAL taille 10) :

En cas de pages supplémentaires, seules les 20 premières pages seront lues et prises en compte dans l'analyse des offres.

Chaque point analysé sera apprécié par l'échelle de notation suivante :

Appréciation	% des points attribués
Non répondu	0%
Insuffisant	20%
Partiellement Insuffisant	40%
Suffisant	60%
Bon et avantageux	80%
Très Intéressant	100%

Non Répondu : Le Candidat n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

Insuffisant : Le Candidat a fourni l'information ou le document par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

Partiellement Insuffisant : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond qu'en partie aux attentes.

Suffisant : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

Bon et avantageux : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

Très intéressant : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente de nombreux avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

Date limite de réception des offres : Vendredi 14 juin 2024 12 H 00

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=562661&orgAcronyme=c7c>

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 24-60155: 24 Mai 2024